

Anne GILLET et Diane-Gabrielle TREMBLAY

Introduction

D'UNE AVENTURE COLLECTIVE ET INTERNATIONALE À LA CONSTITUTION D'UN OBJET DE RECHERCHE

Il est aisé d'observer, au fil des ans, une diversification et une complexification des types de recherche universitaire et de leur terminologie : recherches partenariales, collaboratives, participatives, recherche-action ou recherche-intervention, ou bien encore recherche action collaborative dans une forme hybride. Nous constatons aussi un accroissement des contraintes organisationnelles et financières dans la plupart des activités de recherche. Ce contexte de transformations dans les milieux de recherche rend bien utile l'analyse des recherches associant d'une part, les chercheurs, et d'autre part, les acteurs d'autres milieux professionnels ou de la société civile (administrations publiques, entreprises, acteurs associatifs, acteurs socio-économiques, syndicats, etc.). C'est ce que nous proposons dans cet ouvrage.

RECHERCHES PARTENARIALES ET COLLABORATIVES : OBJET ET HISTORIQUE

De quoi parle-t-on ?

S'appuyant sur plusieurs recherches de longue durée menées « sur le terrain » de la collaboration et de la co-construction entre chercheurs et acteurs sociaux, l'objectif premier de notre ouvrage est d'amener des apports théoriques et conceptuels approfondis qui paraissent essentiels pour nous outiller dans l'analyse et la compréhension des dynamiques et des enjeux de ces recherches partenariales et collaboratives. En effet, ce type de recherche et d'analyse diffèrent des modes de recherche universitaire plus traditionnels¹.

1. Le développement de la « recherche de plein air » associant, par exemple, les citoyens, se distingue bien de la « recherche confinée » restreinte au laboratoire et à ses chercheurs – deux types de recherche qu'opposent CALLON, LASCOUMES et BARTHE, 2001.

L'ensemble des recherches associant des chercheurs universitaires et des acteurs de la société civile ou des praticiens des milieux professionnels, entre donc dans le vocable générique de la recherche partenariale ou collaborative, forme de recherche qui se décline aussi en de multiples formules lexicales, désignant une pluralité de modalités d'interaction entre acteurs et chercheurs. Face à cette diversité terminologique, quelques clés d'analyse et de compréhension ont été proposées dans nos travaux récents afin d'établir des frontières entre ces formes partenariales et collaboratives qui sont autant de formes d'association entre chercheurs et acteurs sociaux (Gillet et Tremblay, 2011a, 2011b, 2015). Soulignons que les recherches collaboratives et partenariales, dont nous parlons dans cet ouvrage, ne s'accompagnent pas toujours d'une volonté d'action transformatrice (comme c'est par contre explicitement le cas dans la recherche-action², par exemple). Les finalités des recherches collaboratives et partenariales peuvent avoir pour objectif principal une visée cognitive et épistémique.

Ce type de recherches partenariales et collaboratives comporte des intérêts variés, à forts enjeux scientifiques, universitaires et sociaux ; nous y reviendrons.

Dans cet ouvrage, nous avons généralement opté pour la terminologie de la recherche partenariale ou collaborative, que nous expliquons par deux arguments. D'une part, au Québec ce type de recherche est généralement qualifié de « recherche partenariale ». D'autre part, il s'agit en France d'une « recherche collaborative », qui peut, ou pas, être une recherche tournée vers l'action. Il s'agit donc de recherches fondées sur des coopérations entre acteurs hétérogènes, qui sont, du moins en principe, sources de co-construction de recherche et de co-production de connaissances.

Cet ouvrage est issu de l'approfondissement de plusieurs années d'échanges et de travaux de recherche développés depuis 2010 par Anne Gillet au CNAM-Lise-CNRS (Paris) et Diane-Gabrielle Tremblay à la Téléq de l'université du Québec, et du CRISES (Montréal) sur cet objet de recherche : les recherches partenariales et collaboratives. Un petit collectif de recherche s'est constitué avec des chercheurs de différents pays (France, Canada-Québec, Suisse, Belgique), se regroupant depuis 2011 pour échanger et travailler régulièrement ensemble sur ce thème.

L'ouvrage s'inscrit principalement dans des analyses issues de disciplines des sciences humaines et sociales, où la sociologie tient une grande place. Il comporte des travaux issus de plusieurs pays : France, Canada-Québec et Suisse. Analyser les recherches partenariales et collaboratives à partir de contextes sociétaux, avec des politiques de recherche différentes, renforce nos analyses croisées et transversales et nous permet une mise en perspective des proximités et des divergences dans les pratiques de recherche partenariale et collaborative.

2. La recherche-action est issue d'une longue tradition, notamment en sciences de l'éducation et en travail social, liée à une perspective de changement social (DEWEY, 2010 ; LEWIN, 1951, 1964).

Nous pouvons considérer que la situation du Québec est à l'« avant-garde » de ce type de recherche dans le monde universitaire, alors qu'en France, comme en Suisse et dans d'autres pays, les dimensions institutionnelles et sociétales ne la favorisent pas autant. Le dispositif de l'ARUC (Alliance de recherche université-communauté) au Québec, et, en France, le dispositif PICRI (Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation³) qui s'en inspire, renvoient à un mode particulier de production de la recherche, un mode collaboratif, où les chercheurs développent des liens privilégiés et rapprochés avec les acteurs professionnels devenus « partenaires » de leurs recherches, dans un rapport à la science distinct des démarches plus traditionnelles de la recherche. C'est ce rapport à la recherche, et à la production de connaissances, que nous analysons dans cet ouvrage. Alors que des modes institutionnels ont facilité ce type de recherche au Québec grâce au développement des ARUC, mais aussi d'autres programmes de recherches concertées, en France les PICRI ont connu une avancée limitée. Ce dispositif se rapproche beaucoup des recherches menées dans le cadre des ARUC au Québec et au Canada, si ce n'est que le dispositif ARUC était de beaucoup plus grande envergure, et réunissait des équipes imposantes de chercheurs, pouvant aller d'une vingtaine à une cinquantaine ou une centaine de chercheurs, surtout si l'on compte les chercheurs-praticiens, issus des organismes partenaires. Ce dispositif ARUC a établi un grand nombre de partenariats, et a été remplacé par le programme Partenariat.

Pour la France, mentionnons aussi l'exemple du dispositif Cifre⁴ qui permet, dans un rapport contractuel, la réalisation de thèses de doctorat en collaboration de recherche entre un laboratoire public et un autre milieu professionnel (les entreprises de droit français).

La recherche partenariale ou collaborative reste encore en France peu institutionnalisée et peu déclinée dans les pratiques effectives, malgré des initiatives et les incitations politiques à ce que les apports de la recherche influent sur la société. Au-delà des incitations politiques et de quelques dispositifs, de la mobilisation de certains établissements publics, nous observons que bien souvent ce n'est pas dans un « cadre institutionnel » particulier mais surtout par les initiatives des chercheurs, et de leurs partenaires, que se développe ce type de recherches.

3. Il s'agit d'un dispositif original qui encourage les collaborations entre laboratoires publics et société civile (à but non lucratif) pour produire en commun des connaissances. Le porteur de projet doit être localisé en Île-de-France.

4. Convention industrielle de formation par la recherche. « Depuis plus de 30 ans, le dispositif Cifre – Conventions industrielles de formation par la recherche – subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans. Les Cifre sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui en a confié la mise en œuvre à l'ANRT (Agence nationale recherche technologie) », [http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp].

Elles sont de moins grande envergure et peinent parfois à faire reconnaître leur légitimité. Nous verrons, à travers les expériences de recherches présentées dans cet ouvrage, comment se construisent ces collaborations, avec une « posture » de recherche particulière des chercheurs et des façons particulières de « travailler la recherche » avec les acteurs des milieux professionnels et de la société civile, ou encore du milieu communautaire, des syndicats, des groupes de femmes, de diverses associations d'usagers ou encore d'acteurs de l'économie sociale pour le cas du Québec.

Si l'intérêt porté à la recherche-action et à la recherche-intervention n'est pas nouveau en France (par exemple : Touraine, 1978 ; Dubost, 1987 ; Barbier, 1996 ; Uhalde, 2001 ; Vrancken et Kutty, 2001), l'intérêt consacré à la recherche partenariale ou collaborative l'est tout à fait⁵.

L'historique du développement de la recherche partenariale/collaborative en France et au Québec

Jusqu'à présent peu répandue en France, l'analyse de ce type de recherche partenariale ou collaborative a émergé récemment avec quelques travaux en sciences sociales. Des institutions de recherche comme le CNRS ou l'INRA⁶ (pour la France) promeuvent dans leur politique récente le développement de recherches « participatives ». Certains événements scientifiques récents ont mis en avant ce type de pratiques de recherche et les ont portées à une analyse plus approfondie, dans les aspects épistémologiques, méthodologiques et théoriques⁷.

5. En France il faut par exemple remonter à 1991 pour lire une publication sur le thème du « partenariat sciences sociales-entreprises » à travers les formes de coopérations de recherche entre équipes de recherche et entreprises : *Cahiers de Cargese*, 1991.

6. Institut national de recherche agronomique.

7. Avec notre impulsion, plusieurs séminaires de recherche ont été organisés au CNAM, Lise-CNRS, Paris, et à la Téléuq, CRISES, Montréal-Québec de 2011 à 2015, développant des travaux avec des chercheurs de plusieurs universités de France, Belgique, Suisse et du Québec, dont sont issus deux numéros de revue : [<https://interventionseconomiques.revues.org/1345>], [<https://sociologies.revues.org/3751>] et dont est issu aussi cet ouvrage collectif, GILLET et TREMBLAY (dir.), 2017. Un colloque international pluridisciplinaire et plurisectoriel « Les recherches-actions collaboratives : une révolution silencieuse de la connaissance » – 27 au 29 mai 2013 – Dijon, a été organisé par l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS), dont est issu un ouvrage collectif : LES CHERCHEURS IGNORANTS (dir.), *Les recherches actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015, et auquel ont participé les coordinatrices et plusieurs autres auteurs de cet ouvrage.

Aussi, une session thématique « Recherche partenariale-collaborative et temporalités », du comité de recherche Temps sociaux, au XX^e congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, 4-8 juillet 2016, Montréal, Québec. D'autres événements sont à noter :

– colloque « Construire les savoirs avec tou.te.s ? Recherches participatives avec les personnes en situation de pauvreté » – 1^{er} mars 2017 – Paris, organisé par ATD Quart Monde, le CNRS, le CNAM ;

Nos travaux et notre ouvrage s'inscrivent pleinement dans le développement de cette dynamique de réflexions sur ces pratiques de recherche, en cherchant à y apporter de plus forts éclairage et ancrage théoriques et conceptuels, tout en croisant des analyses issues de plusieurs pays, dont le Québec et le Canada où les pratiques des chercheurs se sont confrontées depuis longtemps à la recherche partenariale. Notre dynamique scientifique a ainsi permis de constituer progressivement un corpus de connaissances intéressant sur l'analyse de pratiques de recherche émergentes autour du partenariat ou de la collaboration de recherche entre chercheurs académiques et société civile ou praticiens.

Au Québec, les travaux sur la recherche partenariale se caractérisent tout autant par la mise en récits d'expériences de recherche que par la théorisation plus récente, sur ces initiatives⁸. La pratique de la recherche partenariale contribue depuis plusieurs années à l'émergence de processus de collaboration, de médiation, de partage de connaissances, voire idéalement de « co-construction » de connaissances. La recherche partenariale vise à favoriser une collaboration continue et engagée de membres provenant de divers lieux, cette diversité étant d'ailleurs vue comme source d'innovation⁹.

La recherche partenariale est de moins en moins « marginale ». Au Québec, les projets de recherche partenariale à finalité sociale ont d'abord émergé dans le cadre d'une forme de militantisme universitaire. L'université du Québec, qui lors de sa création en 1969, se voulait une université favorisant l'accessibilité et la démocratisation du savoir, avait créé le service aux Collectivités, visant à travailler avec la communauté. Dans la foulée, d'autres bureaux de liaison universitaire ont commencé à répondre aux demandes provenant notamment de syndicats, d'organismes communautaires et de développement local dans diverses constituantes de l'université du Québec. Puis, en 1984, le ministère de l'Éducation du Québec a instauré le Fonds des services aux Collectivités visant à subventionner des projets de recherche partenariale ou collaborative. Des programmes de recherche dite « concertée » (avec les acteurs sociaux) sont également apparus dans les grands organismes subventionnaires, d'abord le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), puis le Fonds de recherche québécois sur la société et la culture (FRQSC).

– colloque international « Chercheur.es et acteur.es de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses » – 29 et 30 janvier 2015 – Paris, organisé par le Gis Démocratie et participation ;

– colloque-forum international « Réinventer l'alliance sciences sociétés. Un impératif démocratique » – 7 au 9 janvier 2015, organisé par l'Alliance sciences-société, rassemblant organisations de la société civile et laboratoires de recherche, [<http://alliance-sciences-societe.fr/colloque-forum-iriss/>].

8. De récents ouvrages québécois tentent de combler ce manque et viennent enrichir la réflexion, par exemple : FONTAN, KLEIN et BUSSIÈRES (dir.), 2014.

9. TREMBLAY, 2014; TREMBLAY, 2007, [<http://puq.ca/catalogue/livres/innovation-continue-1731.html>].

Plus récemment, le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) du CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) part de l'hypothèse que les établissements postsecondaires et les organismes communautaires, syndicaux ou associatifs, en collaborant à la recherche en tant que partenaires égaux, peuvent susciter ensemble la production de nouvelles connaissances. Ils devraient favoriser le développement des capacités dans des domaines clés, mieux préciser les priorités de recherche, fournir de nouvelles possibilités de formation aux chercheurs ainsi qu'améliorer la satisfaction des besoins des communautés. Ce programme ARUC vient d'être abrogé par le CRSH, qui l'a remplacé par d'autres programmes de recherche partenariale, principalement un programme de « partenariat » (*Partnership Research*), qui prend la relève sur ce plan.

RETOUR SUR UNE TRAJECTOIRE INTERNATIONALE DE RECHERCHE : AUX ORIGINES DU PROJET DE RECHERCHE ET DE LA CONSTITUTION D'UN COLLECTIF DE CHERCHEURS

Revenant sur la construction de notre dynamique de recherche portant sur les recherches partenariales et collaboratives afin d'en comprendre l'origine, la construction et les étapes, notre regard porte loin sur l'enclenchement de ce parcours collectif.

La question de la co-construction de recherches en collaboration avec des acteurs partenaires et de la co-production de connaissance se pose dans divers centres et unités de recherche en France, notamment lors de conventions de recherche négociées avec divers milieux professionnels et acteurs de la société civile et des milieux territoriaux. Le cas de thèses en convention Cifre¹⁰ est révélateur, par exemple, des confrontations qui sont nombreuses et où l'équilibre n'est pas aisé à trouver pour un jeune « apprenti-chercheur » entre des activités dites de « recherche scientifique » et des activités dites « opérationnelles », à travers une posture de recherche difficile à construire¹¹ (Gillet, 2008). Nous voyons ici qu'une réflexion sur les partenariats de recherche est particulièrement pertinente pour les formations doctorales.

Du côté du Québec, les chercheurs, notamment ceux de l'université du Québec, soutenus par les services aux Collectivités notamment, sont souvent fortement tournés vers et « orientés » par, ce qui se déroule au plus près de la société civile et des milieux professionnels (autres que les leurs), c'est-à-dire portés et incités par les organismes publics de recherche à faire de la recherche

10. Convention industrielle de formation à la recherche.

11. Les doctorants auraient intérêt alors à raisonner et à analyser sociologiquement la démarche, la posture, la méthode et l'ensemble des processus qui accompagnent une recherche menée « en partenariat » ou « en collaboration » avec des acteurs d'autres milieux professionnels.

avec des acteurs sociaux. Ces dimensions de recherche sont d'ailleurs inscrites dans le plan de travail annuel des professeurs universitaires, en particulier dans les diverses constituantes de l'université du Québec, puisqu'une partie de la tâche se définit en termes de « service à la collectivité », mais la recherche partenariale s'inscrit aussi dans la partie « recherche » de la tâche.

Cette proximité avec les acteurs de terrain et l'obligation de communiquer des résultats de recherche aux collectivités dans les pratiques des universitaires québécois contrastent fortement avec les pratiques, par exemple, des universitaires français. Ce regard et cette action « partenariales » conduisent les chercheurs français à s'interroger sur leurs propres pratiques de recherche et plus largement sur celles qui sont largement dominantes en France, sauf quelques exceptions¹².

Rappelons ici aussi que le CNAM, institution qui a accueilli les réflexions de plusieurs auteurs de cet ouvrage, porte, parmi ses missions principales, celui du développement de recherches et d'actions de formation en liens forts avec les milieux professionnels. Ainsi, à l'instar de l'université du Québec, le CNAM s'inscrit pour cela dans une politique de développement des partenariats scientifiques et professionnels.

Par contre, il est aisé de constater le manque d'analyses approfondies et scientifiques portées par ces établissements sur les pratiques en leur sein et sur les modes de production d'une recherche associant étroitement chercheurs professionnels et milieux professionnels ou acteurs de la société civile. Nous avons en effet fait le constat, au début de nos travaux de recherche en 2010, d'un manque d'analyses théoriques élaborées sur ce type de recherche, tant en France qu'au Québec.

Mais, regarder ces pratiques de « recherche partenariale » comme la nomment les Québécois, ou « recherche collaborative » comme on la qualifie en France, devient, au-delà d'une analyse des pratiques de recherche en cours et en développement, un enjeu et un objet de recherche en soi. Aussi, il devenait nécessaire de tracer un chemin de recherche. C'est ainsi que, sur la base d'un simple projet d'analyse et de compréhension des pratiques de recherche de type partenarial et collaboratif, une coopération scientifique régulière débuta en 2010 entre les deux coordinatrices de cet ouvrage. Cette collaboration se concrétisa d'abord dans un projet de publication avec un appel à communication lancé dans nos réseaux scientifiques respectifs, afin de regrouper des textes de chercheurs intéressés par le thème de recherche et/ou par cette pratique de recherche.

12. Comme l'ouvrage du collectif *LES CHERCHEURS IGNORANTS* (dir.), 2015.

La construction d'un collectif de travail

Après un premier séminaire (janvier 2011) aboutissant à la publication de plus d'une quinzaine de textes (juin 2011) réunis dans deux numéros de revues scientifiques : *Sociologies*¹³ et *Interventions économiques*¹⁴ sur la recherche partenariale, nous avons organisé en janvier 2012 une journée d'étude internationale, pour partager les connaissances issues de nos travaux. Il s'agissait alors de préciser ce que « recherche partenariale » et « recherche collaborative » signifient, de cerner les problématiques et les approches théoriques utilisées pour analyser ce type de recherches; d'analyser celles-ci sous l'angle de leurs cadres et de leurs conditions d'émergence, de leurs dynamiques, de leurs enjeux, des rôles tenus par chaque partenaire, des méthodes, des savoirs produits, des formes des résultats de recherche et des modes de restitution, de la reconnaissance scientifique de ce type de recherches, des effets et des suites du partenariat. Les intervenants se référaient à leurs propres recherches, menées dans diverses aires géographiques : Québec-Canada, France, Suisse, Algérie et Belgique. Par cette ouverture à l'international, un autre objectif fut de souligner des dimensions sociétales participant à la construction des activités de recherche en partenariat et en « co-production » avec divers milieux professionnels et la société civile. Au final, ces échanges ont permis de réaliser un travail réflexif sur nos propres pratiques de recherche et sur celles d'autres collectifs de chercheurs, de produire des connaissances sur ce type de recherche, de nous ouvrir à d'autres formes de travail de recherche et enfin de nous poser de nouvelles questions. Aussi, analyser ces pratiques de recherche partenariale et collaborative souligne l'essai de rendre légitime dans la production scientifique une modalité de recherche qui s'intéresse aux questions concernant la société et ses acteurs.

Du dernier séminaire de recherche à l'ouvrage d'aujourd'hui

Par la suite, nous avons approfondi nos connaissances sur ce thème et poursuivi nos réflexions grâce à la construction d'un séminaire intitulé : « Approches théoriques pour l'analyse des recherches partenariales ou collaboratives entre chercheurs et autres milieux professionnels¹⁵ ». Le but de ce séminaire international de recherche tenu en 2013-2015 était de présenter des modes d'analyses théoriques de pratiques de recherche développant une démarche partenariale et collaborative, et d'analyser les processus de co-construction de recherches entre chercheurs des sciences humaines et sociales et acteurs de la société civile ou des milieux professionnels. Les présentations de théories et de

13. [<http://sociologies.revues.org/index3751>].

14. [<http://interventionseconomiques.revues.org/1343>].

15. [<http://lise-cnrs.cnam.fr/atelier-recherches-partenariales-et-collaboratives-702181.kjsp?RH=1322502235133>].

concepts pertinents pour l'analyse de ces processus de recherches partenariales et collaboratives étaient étayées par nos expériences de recherches réalisées « sur le terrain », en collaboration avec des acteurs de la société civile ou de divers milieux professionnels. Il s'agissait, notamment, d'analyser en quoi le développement d'une démarche de recherche partenariale et collaborative interroge les pratiques de recherche habituelles et les modes de raisonnement des chercheurs, leurs méthodes de recherche, les savoirs mobilisés et construits, les modes de restitution des résultats, la reconnaissance scientifique de ce type de recherche et son évaluation. Nous verrons dans plusieurs des textes de cet ouvrage comment les politiques de recherche, certaines dynamiques de financement des recherches en France, au Québec et en Suisse, peuvent influencer ces modes de recherche.

Nos travaux ont ainsi porté sur les relations entre science et société, sur la construction de collectifs de travail, sur la co-construction des savoirs, sur les innovations sociales.

Cet ouvrage issu de nos échanges et de nos travaux scientifiques s'inscrit donc dans l'approfondissement des travaux de recherche développés depuis 2011 au CNAM-Lise-CNRS (Paris), au CRISES et à la Téléuq-université du Québec (Montréal), par un petit groupe de chercheurs de différents pays (France, Québec, Suisse, Belgique) dont la plupart ont écrit dans cet ouvrage¹⁶. L'ouvrage s'est enrichi de textes d'autres chercheurs (Barré, Bonny, Blondel) sollicités pour leur apport complémentaire et pertinent afin de renforcer l'analyse, la dynamique et la cohérence d'ensemble de l'ouvrage.

LA PRÉSENTATION DES TEXTES

Pour avancer dans nos réflexions sur la recherche partenariale et collaborative, nous proposons dans cet ouvrage quatorze textes, écrits par dix-neuf auteurs, chacun reconnu pour son expertise sur ce thème.

L'objectif de l'ouvrage est de rendre compte d'un « objet » de recherche en cours de construction, à travers un corpus de connaissances dont certaines sont en cours d'élaboration, d'autres plus établies, mais aussi de présenter des réflexions multiples et d'analyses épistémologiques en évolution.

L'ouvrage se construit dans un premier temps par la présentation d'un texte permettant de revenir sur les terminologies et les modalités plurielles de plusieurs formes de recherche partenariale et collaborative (Bonny).

Dans un second temps l'ouvrage s'organise grâce à une première logique de présentation de textes permettant d'analyser la place des recherches partenariales

16. N. Lorquet, une chercheuse du Lentic (Liège, Belgique) a fait également une conférence dans notre séminaire (2015). Le Lentic est un centre de recherche et d'intervention de l'université de Liège, centré sur les processus d'innovation organisationnelle. Il est devenu une référence incontournable dans l'analyse des évolutions du travail et des organisations, notamment en lien avec les technologies de l'information.

et collaboratives au niveau du système national de recherche en France (Barré), au Québec (Dumais) et en Suisse (Seferdejeli, Stroumza).

Une deuxième logique préside à l'organisation de notre ouvrage, qui concerne cette fois presque tous les textes. Chaque texte fait la présentation d'une approche théorique et de concepts éclairants pour l'analyse des recherches partenariales et collaboratives, en ce qui concerne par exemple leurs enjeux, leurs dynamiques, leurs processus et leurs effets. Aussi, chaque texte présente une ou plusieurs recherches partenariales et collaboratives, qu'il analyse au regard des apports théoriques qu'il expose. Pour mener à bien cet objectif collectif, le classement des textes est proposé selon un niveau d'analyse partant des approches théoriques plus « micro » jusqu'aux approches théoriques plus « macro ». Nous commençons par l'analyse de l'activité (Seferdejeli, Stroumza), puis poursuivons par les communautés de pratiques et l'espace partenarial (Tremblay, Rochman), l'espace partenarial de recherche (Caillouette, Soussi), puis la sociologie clinique (Blondel), la sociologie de l'action organisée (Bourgeois, Gillet), la sociologie de la traduction (Audoux) et la sociologie de la transaction sociale (Blanc, Stoessel-Ritz). Nous passons ensuite aux enjeux et défis de la recherche partenariale à partir d'une approche pragmatique (Fontan), à la construction des connaissances entre chercheurs en continu et chercheurs occasionnels (Lyet), aux démarches de consensus et à l'épistémologie du dissensus (Jaeger), et enfin à une réflexion sur les innovations sociales et la co-construction des connaissances (Klein).

L'ensemble des textes tient la cohérence de l'ouvrage, reprenons plus en détail une présentation courte de chacun d'entre eux.

Yves Bonny revient dans son texte sur la diversité de la terminologie et des formes de recherche se distinguant de la forme universitaire habituelle, nommée ici « classique ». Il propose des éléments de définition, d'analyse et de typologie de ce qu'il appelle de façon générale la recherche partenariale participative : une recherche dont les modalités impliquent une articulation forte avec un milieu de pratique. Sans nous enfermer dans des définitions de différents sous-types de la recherche partenariale : recherche collaborative, recherche-action collaborative, recherche intervention, recherche-action coopérative, l'auteur met en évidence les différences significatives dans la manière de penser ces démarches de recherche en termes de positionnements épistémologiques, éthiques et politiques. Chaque forme de recherche a sa cohérence et sa spécificité, en ce qui concerne la conception de « ce que chercher veut dire », à l'articulation entre les catégories de savoirs, entre connaissance et action, aux identités et aux rôles attribués aux différentes catégories d'acteurs. Les recherches partenariales doivent ainsi combiner le référentiel scientifique avec d'autres cadres de référence et d'analyse.

Par la suite, l'ouvrage s'organise autour de trois textes permettant d'analyser la place des recherches partenariales et collaboratives au niveau du système

national de recherche, en France (Barré), au Québec (Dumais) et en Suisse (Seferdjeli, Stroumza).

Rémi Barré montre les évolutions du contrat science-société et ses implications pour le système de recherche face aux impératifs de réflexivité et de participation. L'auteur met en perspective, dans ce nouveau contrat science-société, la composante « recherche participative » en ré-émergence, bien qu'encore à la marge, en France. Elle comprend une dimension d'objet politique pour relever des défis sociétaux d'importance (alimentation, santé, environnement, énergie...). Aussi, la recherche participative porte une dimension d'objet épistémique présentant certains critères et conditions pour son inclusion dans le périmètre de la recherche scientifique. Analysant la recherche participative comme un objet de politique, l'auteur affirme la nécessité, voire l'urgence, du développement de ce type de recherche, avec sa mise en œuvre auprès des acteurs participant, des institutions, des bailleurs et financeurs, des communautés scientifiques et des citoyens.

Les deux textes suivants croisent aussi la deuxième logique d'organisation de notre ouvrage qui permet de présenter différentes approches théoriques et concepts, qui sont fort éclairants pour l'analyse des recherches partenariales et collaboratives, au niveau, par exemple de leurs enjeux, dynamiques, processus et effets.

Contrairement donc à la France, où ce type de recherche reste peu institutionnalisé, à la marge et parfois méconnu, Lucie Dumais souligne qu'au Québec, la recherche en partenariat, dans ses diverses dénominations (collaborative, « croisement de savoirs », *community based*, etc.) connaît depuis trente ans une ère de promotion et s'est aujourd'hui consolidée dans le monde universitaire, même si elle n'y est pas majoritaire. Toutefois, le « champ » de la recherche partenariale a évolué. Plusieurs recherches sociologiques et typologiques l'illustrent et certains dispositifs théoriques sont avancés pour comprendre les multiples dynamiques qui constituent cet univers de recherche. L'auteure nous propose ainsi de faire le point sur la diversité de ces types de recherche et des argumentaires qui les soutiennent, à travers des auteurs de différentes disciplines (sciences de l'éducation, sociologie, travail social¹⁷, économie) et plusieurs concepts d'épistémologie et de sociologie. Ensuite, L. Dumais propose une analyse de la recherche partenariale à travers deux enjeux forts. Tout d'abord, à partir du discours politico-éthique sur les savoirs, comment penser la démarcation épistémologique du savoir en recherche sociale (entre producteurs de connaissance, science et vécu, théorie et pratique)? Ensuite, l'auteure interroge l'articulation entre la nécessité de l'action (voire du changement social) souvent centrale dans ce type de recherche et la validité explicative que cette recherche permet à travers les découvertes et les connaissances scientifiques développées.

17. Au Québec, le « travail social » est reconnu comme une discipline académique.

Laurence Seferdjeli et Kim Stroumza examinent l'émergence de la problématique du partenariat dans le contexte suisse, ainsi que le positionnement et la spécificité des hautes écoles spécialisées dans le paysage académique suisse. Elles analysent le lien posé entre formation professionnelle universitaire et recherche appliquée dans ce même contexte. Elles montrent les impasses du modèle « applicationniste » ou du modèle de la diffusion pour rendre compte de la circulation des savoirs entre recherche et pratique et préconisent l'adoption d'une conception alternative au modèle « applicationniste » comme préalable à l'étude des recherches partenariales. Pour ces auteures, l'analyse du travail comme théorie et comme méthode est une perspective heuristique d'accès à la « boîte noire », c'est-à-dire aux processus d'appropriation des savoirs que, tant les étudiants en formation que les professionnels dans le cadre de la recherche partenariale, mettent en œuvre. L'inscription qu'elles développent dans le courant théorique de l'analyse du travail permet de prendre comme objet d'étude la recherche partenariale comme une activité, où s'agencent activité scientifique, visée de transformation, participation active des partenaires, sans dissocier ces dimensions et en les inscrivant comme exigences scientifiques. Enfin, les auteurs montrent la fécondité d'une analyse de l'activité partenariale pour la compréhension des processus à l'œuvre.

Diane-Gabrielle Tremblay et Juliette Rochman cherchent à déterminer dans quelle mesure la pratique de la recherche partenariale contribue à l'émergence de processus de collaboration, de médiation, de partage de connaissances, d'un « espace partenarial » et ultimement d'une communauté de pratique (CoP). Les auteures présentent le concept des communautés de pratique (CoP) comme concept théorique et analytique permettant d'analyser les recherches partenariales et collaboratives. Elles soulignent que la recherche partenariale vise à favoriser une collaboration continue et engagée de membres provenant de divers lieux, cette diversité étant source d'innovation. Mais aussi, ce type de recherche est source d'obstacles liés aux contextes différents dans lesquels travaillent les participants ainsi qu'aux rôles divers qu'ils doivent prioriser dans le cadre de leur travail. Les auteures montrent que ces différences d'identités, de rôles, de temporalités, peuvent contribuer à expliquer les difficultés de mise en place d'échanges entre les divers milieux (universitaire, communautaire, syndicaux, ou autres selon les cas) mais qu'elles sont également à l'origine des principales dynamiques de co-construction de nouvelles connaissances, voire de communautés d'apprentissage (du fait d'une diversité d'acteurs avec des expériences et connaissances hétérogènes qui mettent l'accent sur qui se produit dans la communauté). Pour les auteures, le fait pour les participants d'assumer leurs différentes origines et identités, ainsi que les tensions que celles-ci suscitent, peut permettre d'améliorer la continuité et la profondeur des échanges dans un tel contexte de recherche partenariale.

Jacques Caillouette et Sid Ahmed Soussi montrent, dans leur modèle d'analyse de la recherche partenariale, l'intérêt du concept d'espace partenarial de recherche qui, entre autres, permet de prendre en compte la dynamique d'altérité à l'œuvre dans ce type de recherche. Pour ces auteurs, le processus de construction de la recherche partenariale s'inscrit dans la construction d'un espace partenarial contributif à la construction de l'espace public. Cet espace partenarial de recherche est le lieu d'une production en alternance de connaissances et d'innovations sociales, qui se constitue par la collaboration d'acteurs (chercheurs et praticiens) conservant leurs identités premières, dans une logique d'articulation et de connexion, non pas de fusion. Cet espace est précisément effectif par cette hybridité, par les dynamiques de reconnaissance mutuelles des différences, des rationalités des légitimités et des finalités particulières. Il s'agit donc d'établir une collaboration mutuelle marquée par la différence. Les auteurs montrent l'importance de la délibération dans l'espace public pour le travail de configuration et de reconfiguration des représentations, et aussi pour ce type de recherche, le renouvellement des pratiques sociales et le rapport du chercheur à l'action. Pour les auteurs, la recherche partenariale a donc à jouer de multiples rôles, comme par exemple construire des alliances entre acteurs et rechercher l'innovation : ce qui représente un sérieux défi.

L'intérêt de l'approche clinique et de la sociologie clinique à l'analyse des recherches collaboratives est clairement démontré par le texte de **Frédéric Blondel**. Après avoir rappelé ce qui distingue la recherche dite « académique » de la recherche collaborative orientée par/ou vers l'action, l'auteur revient sur l'orientation collaborative et dégage la spécificité de l'approche clinique en proposant une comparaison entre recherche collaborative d'orientation socio-technique et recherche collaborative d'orientation clinique. Après un panorama de leurs principaux points de convergences, il montre leurs différences pour ensuite approfondir les spécificités épistémologique et méthodologique dont l'orientation clinique se revendique. Enfin, il apporte des précisions sur l'intérêt, dans le champ de la sociologie, de l'approche clinique au sein des approches collaboratives en la mettant notamment en perspective avec l'orientation socio-technique.

Catherine Bourgeois et Anne Gillet présentent les apports de la sociologie de l'action organisée à l'analyse des recherches partenariales et collaboratives. Les auteures montrent ainsi les principaux concepts et aspects méthodologiques de la sociologie des organisations, ici l'École française de la sociologie des organisations (développée à partir des années 1960), théorie sociologique cherchant à élucider les processus organisationnels à l'œuvre dans une organisation et, plus largement, dans tout système d'action organisée. Cette approche (ASO) a un double intérêt à la fois cognitif et pragmatique et peut contribuer directement à l'accompagnement des processus de recherche mobilisant différents acteurs sociaux. D'une part, ce courant sociologique (ASO) offre un cadre

théorique heuristique pour penser les conditions de l'action collective et de la coopération au sein des collectifs ainsi constitués. Ces collectifs sont ici assimilés à des « systèmes d'action », dans lesquels se structurent des mécanismes de coopération, des stratégies d'acteurs, ou encore des jeux de pouvoir, où les apports de l'ASO ont un intérêt majeur pour la compréhension des processus d'action collective développés dans les recherches partenariales et collaboratives. Ces processus concernent tout à la fois les conditions d'émergence d'une coopération minimum entre les acteurs que leurs mécanismes de stabilisation. D'autre part, la réflexion des auteures sur la méthodologie d'enquête souligne plusieurs aspects structurants de la démarche de recherche et de la méthodologie d'intervention de l'ASO pour la mettre en perspective avec les dynamiques des recherches partenariales et collaboratives.

Christine Audoux présente les apports de la sociologie de la traduction à l'analyse des recherches partenariales et collaboratives. L'auteure s'interroge en particulier sur la construction de collectifs capables de recherche, c'est-à-dire capables d'être des partenaires chargés de produire ensemble une connaissance. Pour rendre compte des possibilités de fabrication d'un tel collectif, l'auteure expose les fondements épistémologiques de la sociologie de la traduction afin d'en examiner la pertinence dans l'analyse des interactions entre chercheurs et acteurs mais aussi dans l'analyse de leurs savoirs, de leurs intérêts et de leurs différents objets d'intérêt et/ou de recherche. L'auteure présente trois formes de distribution de capacités ressortant à l'issue de plusieurs étapes : la polarisation, la dualisation, la distribution intégrée.

L'auteure rend compte des formes et des trajectoires de ces collectifs hybrides et de leur capacité de recherche collective à partir d'une recherche approfondie (sa thèse de doctorat de sociologie) sur les collectifs de recherche dans le cadre du dispositif institutionnel Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI).

Maurice Blanc et Josiane Stoessel-Ritz présentent la sociologie de la transaction sociale et ses apports pour l'analyse des recherches partenariales dans la mesure où ce type de recherche est le fruit d'un accord entre partenaires et le résultat d'un processus transactionnel, fait de concessions mutuelles et de compromis pratiques. La dynamique partenariale parvient à surmonter les tensions et les oppositions mais ce processus transactionnel débouche sur un accord instable et provisoire, qui doit être souvent renégocié. Les auteurs soulignent l'ancrage de la sociologie de la transaction sociale dans la tradition des sociologies du conflit, ainsi que les emprunts à l'économie, au droit et à la science politique. Les apports de la « transaction sociale » permettent d'analyser ce qui est fortement présent dans la recherche partenariale : les rapports de force entre partenaires inégaux, les tensions entre l'urgence et le long terme, les malentendus sur la définition et les objectifs du projet de recherche en commun, mais aussi les arrangements informels. Les auteurs appartiennent à un réseau

euro-méditerranéen de chercheurs en sciences sociales, Développement durable et lien social (2DLiS), dont l'ambition est de former à la recherche et par la recherche des doctorants et des chercheurs en sciences sociales des deux rives de la Méditerranée, dans le cadre de recherches partenariales, d'abord entre universités du Nord et du Sud, mais aussi avec les acteurs locaux concernés. Les auteurs montrent les spécificités de la recherche partenariale à l'international, notamment la co-construction entre différents acteurs d'objectifs partagés et d'outils de travail dont la négociation appelle des transactions propres aux différentes étapes du projet.

Partant d'une expérience concrète de recherche partenariale menée depuis 2007 auprès de l'organisme montréalais Parole d'excluEs et, en se positionnant dans un paradigme pragmatique, **Jean-Marc Fontan** nous propose une analyse en trois axes. Un premier axe porte sur le contexte d'émergence et sur la particularité du dispositif de recherche partenariale que l'auteur a mis en place et qui continue d'évoluer. Un lien de filiation est souligné avec le paradigme de la recherche action utilisé et les notions mobilisées par l'organisme international ATD Quart Monde autour de l'idée du croisement des savoirs, des pratiques et des pouvoirs. L'auteur souligne ici que ce dispositif, l'« incubateur universitaire », est novateur, qu'il se distingue de modalités dites classiques de recherche, et qu'il se rapproche d'une démarche d'intervention associant étroitement le développement de réflexions à des actions développementales. Un deuxième axe d'analyse explore la nature des connaissances produites en contexte de recherche partenariale et apporte un regard critique sur ce qu'il est entendu par « croiser des savoirs ». Le dernier axe est consacré à l'enjeu de la performativité de la recherche partenariale et très spécifiquement en fonction de la visée transformative proposée par Parole d'excluEs, eu égard au processus d'appauvrissement qui caractérise la période actuelle.

Dans son texte, **Philippe Lyet** analyse ce qu'il nomme des « recherches conjointes », c'est-à-dire des recherches où les acteurs trouvent l'occasion de contribuer ensemble à la construction et à la conduite d'un dispositif où ils deviennent co-chercheurs et qui prolonge une dynamique où ils étaient, les uns et les autres, en « recherche » sur la question qui les rassemble. Certains sont ainsi des « chercheurs en continu » alors que les autres sont des « chercheurs occasionnels ». L'auteur montre en quoi ces expériences de recherche conduites (en partie au moins) avec des acteurs sociaux concernés par les objets de ces recherches participent d'un processus de renouvellement de la connaissance qui permet une complexification du rapport à la réalité. Ces recherches conjointes conduisent les chercheurs en continu comme les chercheurs occasionnels à se confronter à d'autres acteurs, à d'autres logiques, à d'autres finalités, à d'autres pratiques, c'est-à-dire à une « altérité » certaine. Et, la confrontation – et la reconnaissance – de l'altérité est un des ressorts du processus de la connaissance. À ce titre, les recherches conjointes conduisent à repenser les exigences du

processus de construction de la connaissance, dans le cadre de la construction de communautés provisoires de pairs hétérogènes où se développent des discussions par la reconnaissance de l'altérité de son interlocuteur. Ainsi, l'auteur montre en quoi les recherches conjointes comportent un enjeu d'articulation des rationalités hétérogènes, des chercheurs occasionnels et des chercheurs en continu et, plus largement, d'articulation de la connaissance et de l'action. L'auteur nous propose une lecture théorique de ces phénomènes de reconnaissance, de discussion et d'altérité comme triptyque de la connaissance, à l'aide des apports de Honneth, de Habermas et de Levinas.

Marcel Jaeger nous propose, pour analyser les recherches partenariales et collaboratives, de réfléchir aux apports d'une « conférence de consensus », unique en son genre, sur la recherche en, dans, sur le travail social, qui s'est tenue entre 2012 et 2014, au CNAM, à Paris. Son principal objet était de confronter des associations de travailleurs sociaux, aux options parfois très opposées entre elles, et des laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales, eux-mêmes divisés dans leurs rapports avec le monde professionnel sur la question de la légitimité à se dire chercheur en dehors de l'espace académique. L'auteur nous invite alors à re-visiter les notions de consensus dans la conception de la démocratie et de dissensus. Il souligne en effet que les conférences de consensus aboutissent moins à un consensus constructif et tourné vers l'avenir qu'à des compromis, voire à des formes de « coexistence dans le dissensus ». Le dissensus est ainsi bien présent dans la réalisation des recherches partenariales et collaboratives. Selon l'auteur, celles-ci ont beaucoup à attendre de l'intégration de la question du dissensus dans les préoccupations épistémologiques, en plus des aspects pratiques.

Enfin, Juan Luis Klein appuie ses analyses sur des recherches partenariales réalisées entre des chercheurs universitaires et des acteurs de la société civile : des organismes de développement socioéconomique (comme les corporations de développement économique local), des organisations syndicales et des organismes du milieu associatif (communément appelés organismes communautaires au Québec). Dans un premier temps, l'auteur présente le contexte dans lequel se situe son analyse : celui du CRISES – Centre de recherche sur les innovations sociales. Il souligne les remises en question à la fois stratégiques et théoriques qui ont favorisé le rapprochement entre les chercheurs et les acteurs sociaux et qui ont ouvert la voie à une approche axée sur la co-construction des connaissances, en lien avec l'innovation sociale. Dans un deuxième temps, il présente deux recherches, réalisées en milieu urbain et rural, qui illustrent la contribution que permet la recherche partenariale aussi bien en termes d'action que de savoir. Dans un troisième temps, l'auteur évoque le modèle de l'Alliance de recherche université-communauté en économie sociale (ARUC-ES), l'ARUC étant un programme de recherche lancé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada (gouvernement fédéral). Il montre bien comment,

dans ce cadre, la recherche partenariale a contribué d'une part à montrer l'importance et le potentiel de l'économie sociale et d'autre part à obtenir sa reconnaissance aussi bien comme champ de recherche que comme sphère d'action. Ces activités de recherche ont contribué à renforcer la capacité relationnelle du réseau des organisations et des entreprises de l'économie sociale, lequel en est arrivé à former un véritable système d'innovation sociale. Dans un quatrième temps, l'auteur revient sur le lien entre la co-construction de la connaissance, l'innovation sociale et la transformation sociale.

L'objectif premier de cet ouvrage est la présentation d'analyses théoriques et conceptuelles pertinentes et essentielles afin de nous permettre de bénéficier d'outils pour analyser et comprendre les dynamiques des recherches partenariales et collaboratives. Cet exercice participe à construire un objet de recherche en émergence : celui des recherches partenariales et collaboratives, cela grâce à la constitution d'un corpus de connaissances travaillé et exposé ici.

Aussi, le croisement des lectures des textes permet de mettre en avant des questions et des réflexions transversales posées par les dynamiques de recherches partenariales et collaboratives, quels que soient leurs contextes sociétaux, politiques et institutionnels.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUDOUX C. et GILLET A., 2015, « Recherches participatives, collaboratives, recherches-actions. Mais de quoi parle-t-on », in LES CHERCHEURS IGNORANTS (dir.), *Les recherches actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 44-47.
- BARBIER R., 1996, *La recherche-action*, Paris, Economica.
- Cahiers de Cargese, 1991, *Entreprises et chercheurs à la recherche d'un partenariat*, Paris, L'Harmattan.
- CALLON M., LASCOURMES P. et BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde certain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- LES CHERCHEURS IGNORANTS (dir.), 2015, *Les recherches actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- DEWEY J., 2010, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais ».
- DUBOST J., 1987, *L'intervention psychosociologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- FONTAN J.-M., KLEIN J.-L. et BUSSIÈRES D., 2014, *Le défi de l'innovation sociale partagée. Savoirs croisés*, Québec, Presses de l'université du Québec, coll. « Innovation sociale ».
- GILLET A., 2008, « La recherche en entreprise dans le cadre d'un doctorat : un mariage entre recherche-académique et utilité sociale », in F. PICHULT *et al.* (dir.), *La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable ?*, Paris, Vuibert, p. 27-45.
- GILLET A. et TREMBLAY D.-G. (dir.), 2011a, « Conditions, dynamiques et analyses des partenariats de recherche. Comparaisons internationales », *SociologieS*, dossier : « Les partenariats de recherche », en ligne, mis en ligne le 18 octobre 2011, [<http://sociologies.revues.org/index3751.html>], consulté le 8 juin 2016.

- GILLET A. et TREMBLAY D.-G. (dir.), 2011b, « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale », *Interventions économiques*, 43, en ligne, mis en ligne le 1^{er} juin 2011, [<http://interventionseconomiques.revues.org/1345>], consulté le 8 juin 2016.
- GILLET A. et TREMBLAY D.-G., 2015, « Pour en finir avec les définitions », in LES CHERCHEURS IGNORANTS (dir.), *Les recherches actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 17-21.
- LEWIN K., 1951, *Field Theory in Social Science*, New York, Harper and Row.
- LEWIN K., 1964 [1959], *Psychologie dynamique, Les relations humaines*, Paris, Presses universitaires de France.
- TOURAINÉ A., 1978, *La voix et le regard*, Paris, Le Seuil.
- TREMBLAY D.-G., 2007, *L'innovation continue. Les multiples dimensions du phénomène de l'innovation*, Québec, Presses de l'université du Québec, [<http://puq.ca/catalogue/livres/innovation-continue-1731.html>], consulté le 8 juin 2016.
- TREMBLAY D.-G., 2014, *L'innovation technologique, organisationnelle et sociale*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- UHALDE M. (dir.), 2001, *L'intervention sociologique en entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- VRANCKEN D. et KUTY O., 2001, *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*. Bruxelles, De Boeck université.